



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique spatiale

Question écrite n° 79053

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le Premier ministre sur les risques dans la filière spatiale française. Le 16 juin 2014, plusieurs responsables de la filière ont rencontré le Président de la République. Safran Herakles et Airbus DS ont proposé une réorganisation de ce secteur. Le 2 décembre 2014, la France et ses partenaires européens au sein de l'Agence spatiale européenne, lors de la réunion de l'interministérielle au Luxembourg, ont confié la maîtrise d'œuvre des lanceurs Ariane et leur commercialisation par Arianespace aux industriels Airbus Safran en leur adossant 8 milliards d'euros de financements sur 10 ans Safran Herakles et Airbus DS représentent 16 000 salariés en France, sans parler des nombreux sous-traitants et du tissu industriel local. Autant une évolution de l'organisation industrielle de la filière aéronautique et spatiale est nécessaire, autant elle ne peut se faire au détriment de l'emploi, du maintien des compétences et des conditions de travail des salariés, comme annoncé. Par ailleurs, il y a un risque de perte d'indépendance stratégique de la France. En effet, les industriels ne cachent pas leur volonté de supplanter le CNES et Arianespace. Donner les clefs de l'accès à l'espace aux seuls industriels privés, et de fait à un futur monopole, pose la question de l'atteinte à la souveraineté de l'État, d'autant que Safran et Airbus demandent le transfert, dans cette nouvelle entité, de la maîtrise et de la fabrication du missile stratégique à têtes nucléaires M51. Il lui demande s'il compte répondre à ces inquiétudes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79053

Rubrique : Espace

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mai 2015](#), page 3326

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)